



Chaleur et canicule au travail

Protéger la santé des salariés face aux fortes chaleurs

L'exposition à de fortes chaleurs dans le cadre du travail peut entraîner des effets significatifs sur la santé des travailleurs.

Adapter les pratiques professionnelles est impératif.



Les bons réflexes par fortes chaleurs



Que risque-t-on
au travail ?



Risques et enjeux

Quels risques pour la santé ?



Les effets de l'exposition à la chaleur

- maux de tête, fatigue, crampes
- déshydratation
- fièvre
- **coup de chaleur (urgence vitale)**



Peut entraîner malaise, accident grave, voire décès.

Des impacts bien réels

- 2025 : **9 décès** liés au travail par forte chaleur
- 2024 : **7 décès**
- 2023 : **11 décès**

(Données nationales)



Travailleurs particulièrement exposés

- BTP
- agriculture
- travaux extérieurs
- locaux confinés et chauds



Des risques d'accidents accrus

La chaleur

- augmente la fatigue
- diminue la vigilance
- altère les réflexes
- favorise les erreurs



Conséquences

- chutes
- non-respect des consignes
- mauvaise utilisation des équipements



La chaleur est un risque professionnel à part entière



Elle doit être intégrée dans l'évaluation des risques

Obligations maîtres d'ouvrage et employeurs



Nouveau cadre réglementaire (décret n°2025-482 du 27 mai 2025)

Les employeurs doivent prévenir les risques liés à la chaleur lors des périodes de vigilance météorologique.

(Cf. niveaux de vigilance jaune - orange - rouge de Météo France)

Maîtres d'ouvrage

Doivent intégrer le risque chaleur dans :

- le **plan général de coordination** (PGC) ;
- les **plans particuliers de sécurité et de protection de la santé** (PPSPS).

✓ Exemples de mesures

- adaptation des horaires
- limitation des travaux aux heures les moins chaudes
- **arrêt des travaux aux pics de chaleur** (ex : midi / 13h en canicule extrême)

Employeurs, quelles actions ?

✓ Organisation du travail

- adapter les horaires
- prévoir des pauses
- réduire l'exposition

✓ Aménagement des postes

- ombrage
- ventilation
- réduction du rayonnement solaire

✓ Hydratation

- eau fraîche en quantité suffisante tout au long de la journée*

✓ Équipements

- vêtements adaptés et clairs
- protections contre le soleil

✓ Information des salariés

- reconnaître les signes d'alerte
- savoir réagir

* pour les chantiers BTP et forestiers, prévoir une quantité d'eau disponible de 3 litres par salarié



Principe clé

Les mesures doivent être :

- anticipées
- adaptées à l'intensité de la chaleur

Activation du

Numéro vert Canicule info service

Appel gratuit entre 9H et 19H

0 800 06 66 66

Appui prévention

Services de prévention
et de santé au travail
Hauts-de-France

<https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/Services-de-prevention-et-de-sante-au-travail-interentreprises-agrees-en-Hauts>

Entreprises du BTP

En cas d'arrêt lié à la chaleur :
possibilité de mobilisation
de la **Caisse des congés
intempéries (CIBTP)**

Si refus → recours possible à
l'**activité partielle**

Dispositifs non cumulables



Un kit de communication est disponible afin d'informer, sensibiliser et prévenir tous les acteurs aux risques liés aux fortes chaleurs

- <https://travail-emploi.gouv.fr/chaleur-et-canicule-au-travail>
- <https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/Fortes-chaleurs-canicule-protégez-vous>
- [Les bons réflexes par fortes chaleurs | Affiche | 2023 \(PDF - 1.02 Mo\)](#)

Les bons réflexes par fortes chaleurs



- [Prévention des risques liés aux vagues de chaleur | Guide 2023 \(PDF - 405.17 Ko\)](#)
- [Vague de chaleur, je me prépare et j'agis | Brochure employeurs | 2025 \(PDF - 135.04 Ko\)](#)
- [Guide ORSEC | Gestion sanitaire des vagues de chaleur | Se référer à la fiche O2.K à destination des employeurs \(PDF - 1.54 Mo\)](#)



Anticiper - Protéger - Adapter
La prévention sauve des vies